



11 - 12 Octobre 2025



Gymnase Maigret

8 rue de Verdun – 51200 EPERNAY

ÉPREUVE GRAND EST FLEURET "HORIZON 2036"

Hommes / Dames M15

CIRCUIT RÉGIONAL GRAND EST N°1 FLEURET

Hommes / Dames M17 - M20 – Séniors

ÉPREUVE 1 QUALIFICATION CHALLENGE DE FRANCE

Hommes / Dames M13

Article 1 : Horaires

Samedi 11 octobre 2025

Catégories	Appel	Scratch	Assaut
M15 H / F CREGE	11h00	11h30	11h45
M20 H / F open	13h30	13h45	14h00

Dimanche 12 octobre 2025

Catégories	Appel	Scratch	Assaut
M17 H / F open	9h00	9h30	9h45
M13 H / F GREGE	10h00	10h30	10h45
Séniors H / F open	11h00	11h30	11h45

Article 2 : LICENCES

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés et ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2025-2026 validée par la FFE. Les épreuves M15 et M13 sont réservées aux tireurs du Grand Est.

Article 3 : Arbitrage

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 9 tireurs engagés.

Les arbitres resteront à disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage établis par la FFE et de la LREGE, en fonction du niveau de leur diplôme. Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

Article 4 : INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement seront à régler sur place :

Pour les M13 et M15 : 10€. Et pour les autres catégories :15€.

Montant des engagements hors délais :

Pour les M13 et M15 : 130€. Et pour les autres catégories :45€.

En cas d'absence de tireurs, sauf cas de force majeure, il sera obligatoire de payer les frais d'engagement afin d'éviter de pénaliser les clubs organisateurs.

Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au Lundi 6 octobre 2025 23h59 afin de simplifier l'inscription des retardataires. Au-delà de la clôture des engagements, il sera possible d'engager un tireur(se) au plus tard le jeudi 9 octobre 2025 23h59 en s'acquittant d'un montant de 3 fois le droit d'engagement. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai.

En cas d'engagement hors délai, le règlement devra être effectué sur le HelloAsso de la LREGE :

<https://tinyurl.com/kmey6x6f>

Article 5 : FORMULE DE L'ÉPREUVE

Selon le cahier des charges de la LREGE.

Article 5 : Équipement

La tenue et le matériel des tireurs devront être conformes aux normes FFE.

Article 7 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement de la compétition. Celui-ci se réserve le droit de modifier le présent règlement, si nécessaire.

Article 9 : INFORMATIONS DIVERSES

Les bénévoles du Cercle d'Éscrime d'Épernay vous proposeront, durant toute la durée de la compétition des sandwiches, boissons chaudes et froides, gâteaux....

La salle est propre lorsque vous arrivez, elle doit être propre à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises en place à cet effet.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Contact : Maître Cyrille DARDÉ - 0670352166

